

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement**

Communes de LAMBRES-LEZ-DOUAI

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société LOGIDOUAI, dont le siège social est situé 594 avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de création d'un entrepôt logistique sur la commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI, comprenant :

A- au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, des activités principales soumises à autorisation ainsi que des activités soumises à déclaration,

B- au titre de la nomenclature « loi sur l'eau », des activités soumises à déclaration,

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique **en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI pendant trente-et-un jours consécutifs, soit du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} octobre 2021**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en les consignnant sur le registre dématérialisé à

l'adresse : <https://participation.proxiterritoires.fr/autorisation-logidouai>

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : autorisation-logidouai@mail.proxiterritoires.fr (préciser : dossier LOGIDOUAI).

- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,

- par voie postale en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI (59552), 1 rue Jules Ferry – à l'attention de Madame Josiane BROUET, commissaire-enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Madame Josiane BROUET, clerc de notaire, retraitée, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

- **mercredi 1^{er} septembre 2021 de 9 heures à 12 heures**
- **mardi 07 septembre 2021 de 16 heures à 19 heures**
- **jeudi 16 septembre 2021 de 14 heures à 17 heures**
- **samedi 25 septembre 2021 de 9 heures à 12 heures**
- **vendredi 1^{er} octobre 2021 de 13 heures à 16 heures**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/autorisation-logidouai>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête à la Préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE, du lundi au jeudi aux heures d'ouvertures soit de 8 h 30 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 30 **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Nicolas DUTHOY, Directeur de programmes – Tél. : 06. 32. 86. 82. 07 - Courriel : nduthoy@nacarat.com

La clôture de l'enquête aura lieu le vendredi 1^{er} octobre 2021 à 16 heures (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi que dans la mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI, lieu de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.